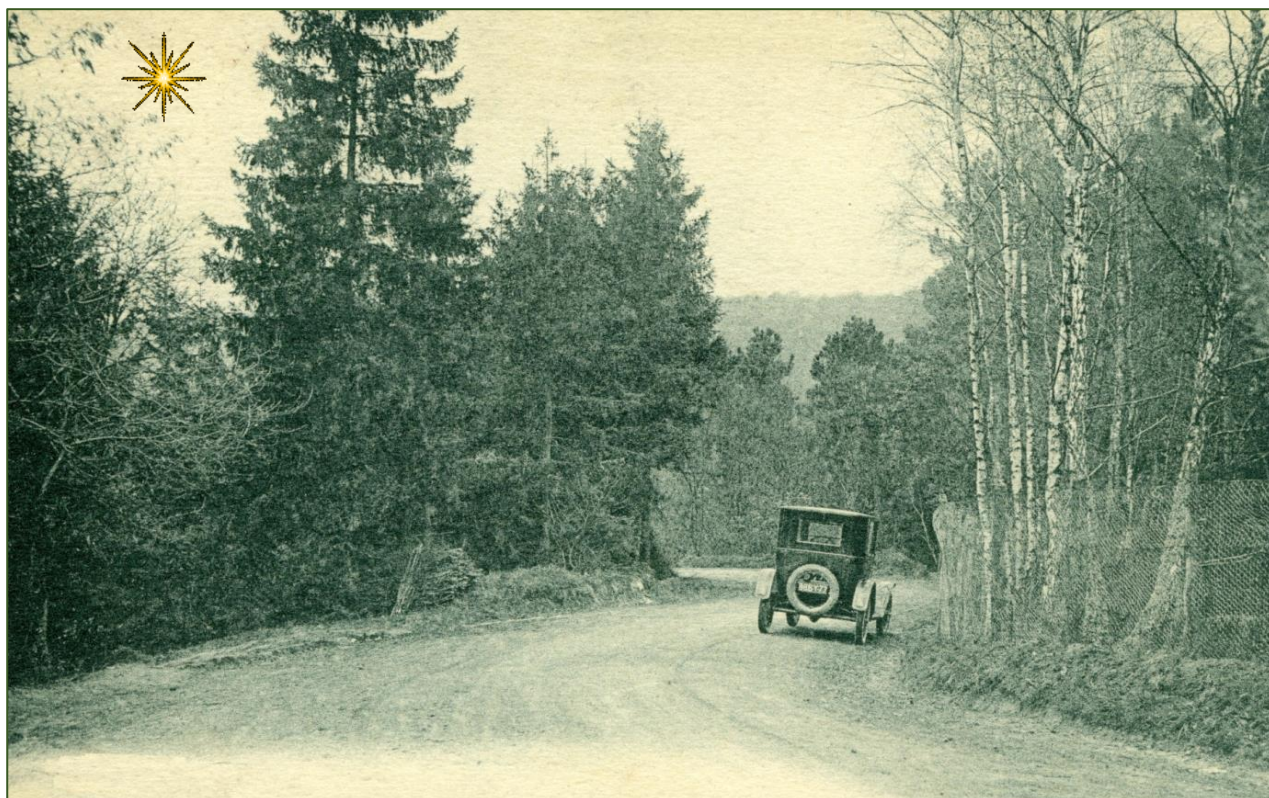




Dans la côte de l'école, vers 1940

Chère Cellibordienne, cher Cellibordien,

Après deux années de restrictions dues à la pandémie et bien que nous devons rester vigilants, une vie presque normale a pu reprendre son cours.

Cette nouvelle année s'annonce dans un contexte difficile, l'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie annoncés pèseront sur notre budget communal.

Nous allons cependant mener cette année les trois projets qui sont présentés dans ce bulletin, la rénovation de la place des Bordes, la restauration de l'église et la mise aux normes du presbytère.

Nous souhaitons renouer avec le plaisir de nous retrouver pour les traditionnels vœux de la Municipalité. Nous vous attendons donc le 7 janvier à 18 heures.

Je vous souhaite, au nom du Conseil municipal et du personnel communal, une excellente santé et une très belle année 2023 pleine de bonheur.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien sincèrement
Votre maire Serge QUÉRARD



Séance du 19 mai 2022 – Lors de cette séance, le Conseil municipal a :

- **Sollicité** une subvention auprès du Département pour la création de quai de bus aux arrêts de La Villeneuve ;
- **Approuvé** le nouveau règlement du restaurant scolaire ;
- **Décidé** la mise à disposition gratuite des locaux municipaux (Foyer Rural et salle polyvalente) dans le cas de demande concernant des obsèques d'administrés.

Séance du 29 septembre 2022 – Lors de cette séance, le Conseil municipal a :

- **Émis** un avis favorable au Plan Local de Mobilité de la Communauté d'agglomération de Rambouillet territoires ;
- **Adopté** une convention avec le CIG ;
- **Décidé de phaser** le projet ALSH/Restaurant scolaire en deux tranches ;
- **Pris connaissance** du déroulement de la rentrée scolaire ;
- **Pris connaissance** de l'avancement des travaux en cours et des projets de travaux ;
- **Décidé** de confier la maîtrise d'œuvre de la requalification de la place des Bordes au bureau d'études BE TECHNIROUTE ;
- **Évoqué** les orientations à donner sur l'aménagement du presbytère
- **Autorisé** Monsieur le Maire à faire une offre d'achat au prix de 100.000€ au Service des Domaines pour l'acquisition de la maison sise au 2 rue du Caillon ;
- **Pris connaissance** des procédures prochainement lancées à l'encontre du propriétaire de la maison sise 16 rue de l'Église ;
- **Évoqué** une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme portant sur les limites séparatives de la zone Ab ;
- **Remercié** chaleureusement les bénévoles qui ont œuvré au succès des Journées du Patrimoine.

Séance du 7 décembre 2022 – Lors de cette séance, le Conseil municipal a :

- **Modifié** le tableau des effectifs ;
- **Admis** en non-valeur de produits irrécouvrables (créancier disparus) ;
- **Pris** la décision modificative n°1 du budget pour le remboursement d'une taxe d'aménagement suite à un permis de construire annulé ;
- **Renouvelé** avec le CIG le contrat groupe d'assurance statutaire 2023-2026 ;
- **Adhéré** à la mise en concurrence du groupement de commandes pour les assurances IARD organisée par le CIG ;
- **Délibéré** pour l'adhésion au carnet d'entretien de l'église proposé par l'agence départementale IngénierY ;
- **Sollicité** des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, du Département et de la Région, pour les travaux de restauration de notre église ;
- **Sollicité** une subvention dans le cadre du Programme de voirie auprès du Département pour la Réfection de la place des Bordes ;
- **Décidé** l'organisation d'une consultation de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet « Restaurant scolaire » ;
- Suite à l'avis de la MRAE (Mission Régionale d'Autorité Environnementale) **décidé** de ne pas réaliser d'évaluation environnementale pour la déclaration de projet emportant mise en comptabilité du PLU dans le cadre du projet de restaurant scolaire (bande des 50 mètres) ;
- **Actualisé** au 01/01/2023 les tarifs communaux de la restauration scolaire, des locations des locaux communaux et des concessions au cimetière ;
- **Pris connaissance** et **entériné** la prescription de la procédure de modification simplifiée n°2 du PLU concernant les règles s'appliquant à l'implantation d'annexes en limites séparatives de la zone Ab ;
- **Pris connaissance** des rapports d'activité 2021 du SICTOM (collecte des ordures ménagères) et du SEY (Syndicat d'Énergie des Yvelines) ;
- **Été informé** de l'installation d'un système de pilotage du chauffage de l'école et des prochains travaux de restauration du presbytère.

☘ Téléthon Concert et Tombola

Merci à tous les donateurs :



Une agréable après-midi au profit du Téléthon ce dimanche 4 décembre 2022.

Concerts AMB, buffet par le CCFL, tirage de la Tombola par le Foyer Rural.

Nombreux lots offerts par de généreux donateurs.

La Municipalité a remis la somme de 800€ à l'AFM-TÉLÉTHON.

Bravo et merci à tous

☘ Spectacle de Noël par le CCFL

Spectacle ...

Père Noël ...

Gaufres ...

et vin chaud *(pour les parents)*

Un grand merci aux membres du CCFL pour leur implication.



☘ Goûters aux écoliers



Belle émotion avant le goûter offert aux écoliers !
Les « petits » et les « grands » nous ont régalés par leurs chants,
dont une chanson par les petits avec le langage des signes.
Mille Bravos

☘ Rugby et P'tits Écureuils

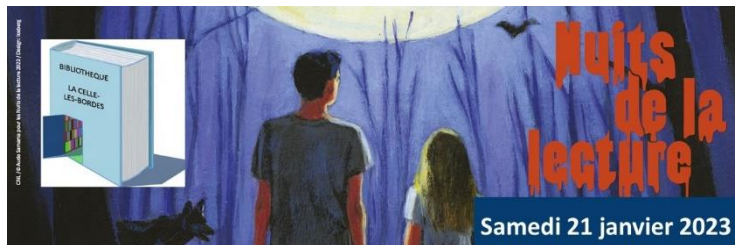


Initiation au rugby pour les enfants du centre de loisirs.

Émilie Boulard, du XV de France féminin et Cellibordienne, a encadré la séance et répondu aux questions des enfants.

Un beau souvenir...

☼ Nuit de la Lecture



Samedi 21 janvier 2023 à 15h
« Nuit de la Lecture » à la bibliothèque.
Des lectures...des histoires...des jeux...
des animations... Adultes et Enfants bienvenue à tous.

Suivez notre actualité sur le site
bibliothequelacellelesbordes.bibli.fr
06 63 16 93 56 / biblio-lclb@orange.fr

☼ AMB École de Musique

« Ça change et ça chante à l'AMB ! »

Nous avons le plaisir d'ouvrir cette année de nouveaux cours, et d'accueillir de nouveaux professeurs, en chant, saxophone et batterie.

Il nous reste aussi des places, notamment en flûte traversière.

N'hésitez pas à nous contacter via le site www.ambmusique.com, et suivre notre actualité sur Facebook ou Instagram !

Bonne année musicale à toutes et tous."



☼ FESTIVAL à toute heure



<https://www.jazzatouteheure.com>

☼ Collecte des sapins de Noël – Le lundi 16 janvier

Le **service technique de la Commune**, renouvelle la collecte des sapins de Noël **le lundi 16 janvier**. Il vous suffira de sortir votre sapin (*et seulement votre sapin*) sur le trottoir **la veille au soir**. Seuls seront admis à la collecte les sapins naturels, non emballés, totalement débarrassés de leurs décorations et de leurs guirlandes et exempts de floccage (« neige artificielle »).

Chaque année, 90 sapins sont ainsi collectés, broyés et recyclés.



☼ État-civil

Naissances : Félicitations aux parents de :

- Benjamin NOBLE, né le 6 février 2022
- Margaux ENFER, née le 15 février 2022
- Romy DETALMINIL, née le 31 mars 2022
- Alice METZGER, née le 10 mai 2022
- Charlotte BOCCIA, née le 12 novembre 2022

Décès : Toutes nos condoléances aux familles de :

- Caroline DAMY, épouse CORDIER, décédée le 29 mai 2022
- Paul SERTORIUS, décédé le 27 avril 2022
- Alain PARAGOT, décédé le 5 juin 2022

Mariage : Tous nos vœux de bonheur à Ewan COWIE et Jessica GRASSET, mariés le 9 décembre 2022

☼ Agenda 2023

- 07/01/2023 – Vœux de la Municipalité
- 08/05/2023 – Commémoration du 8 mai
- 24/06/2023 – Fête de la Saint-Jean

☼ Calendrier Les P'tits Écureuils

Dates d'ouverture vacances scolaires à retenir :

- Du 20 au 24 février 2023
- Du 24 au 28 avril 2023
- Du 10 au 28 juillet 2023
- Du 21 août au 31 août 2023

Tél. : 01 34 85 22 28
Fax : 01 34 85 10 95
Directeur de la publication : Serge QUÉRARD

mairie@lacellelesbordes.fr
www.lacellelesbordes.fr
Réalisation : Commune de LCLB

La place des Bordes

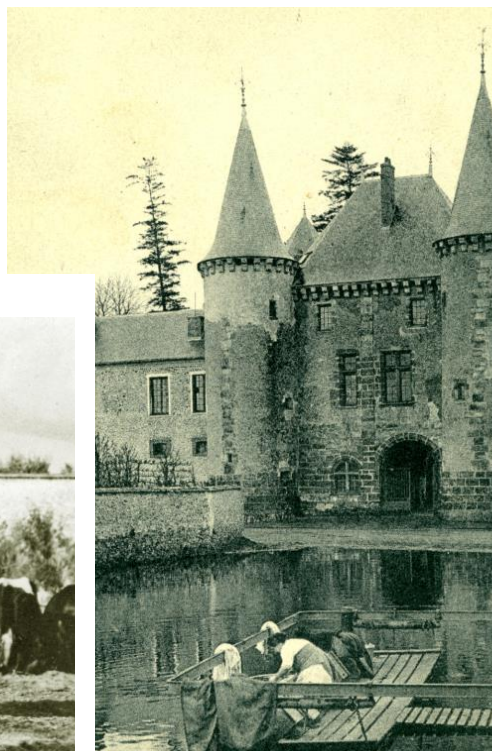
Histoire, aujourd'hui et projet 2023

La place, face au château des Bordes et de ses deux tours, est un des éléments caractérisant notre commune.

Vers 1920

Elle avait alors une fonction de collecte des eaux pluviales.

Les Cellibordiennes lavaient leur linge dans la mare, les fermiers venaient faire boire leur bétail.



Au début des années 60, la mare a été comblée. Puis divers aménagements successifs l'ont transformé en vulgaire parking. Les travaux d'enfouissement des réseaux et le mauvais écoulement des eaux pluviales ont aggravé son état.



Points positifs, la transformation paysagère et la sauvegarde de l'ancien muret (*récemment rénové*) de la mare sur la partie nord de la place lui conservent un aspect champêtre.



Le projet :

Rénover la place sur les bases de son usage actuel, en rappelant le cadre historique

Le stationnement des véhicules !

Conserver les places de stationnement actuelles, mais pas plus.

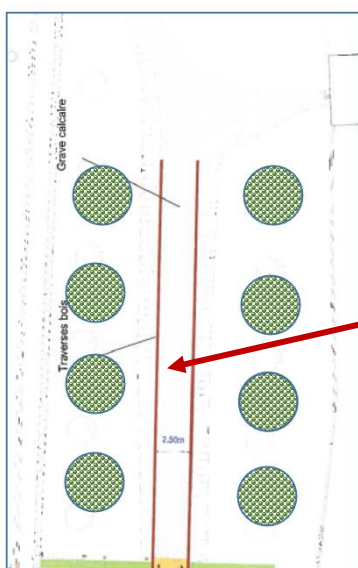
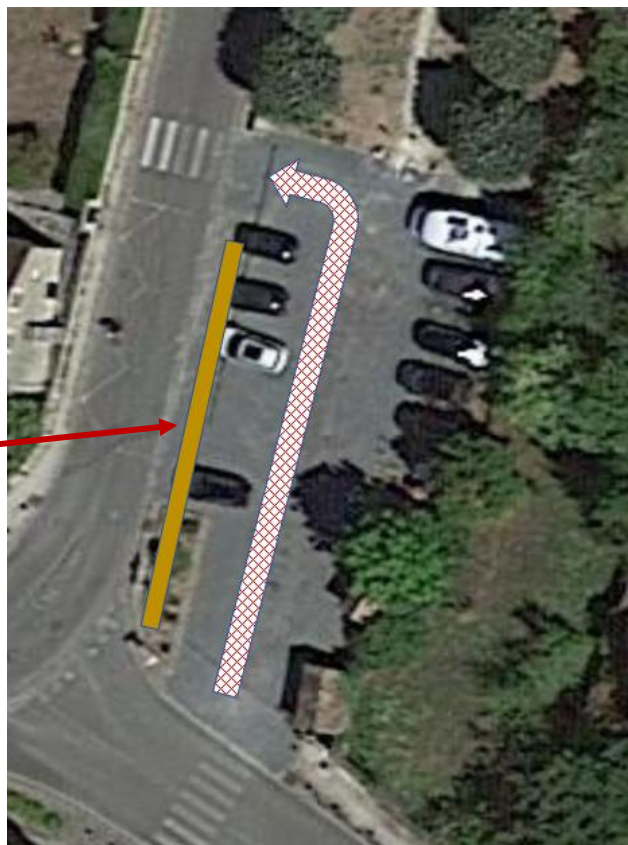
Des Cellibordiens stationnent leurs véhicules par facilité alors qu'ils disposent de stationnement à l'intérieur de leur propriété, gênant ainsi ceux qui n'ont pas cette possibilité.

Instauration d'un sens de circulation

Entrée par la rue du Moulin de Béchereau, sortie par la rue du Caillon.

Un muret !

Construction d'un muret rappelant celui supprimé lors du comblement de la mare.



La place sera réalisée en béton désactivé avec une large entrée en pavés rue du Moulin de Béchereau matérialisant l'ancien abreuvoir.

L'écoulement des eaux de pluie sera central avec un cheminement en pavés conduisant vers la partie « Tilleuls ».

Un terrain de boules sera aménagé sur l'allée centrale entre les tilleuls.

De l'autre côté de la place, les joints des pavés seront refaits.

Notre école ... en 2022 ...



Un nouveau jeu de
cour a été installé en
novembre

A la rentrée de septembre, nos élèves ont découvert la cour de l'école rénovée avec la piste refaite



*Suite au décès de notre directrice, Caroline CORDIER,
une nouvelle organisation a été mise en place
pour le maintien de notre centre de loisirs.
L'organisme IFAC gère désormais « Les P'tits Écureuils ».*



L'équipe pédagogique prête pour Noël



Les décorations de Noël réalisées par le
service technique



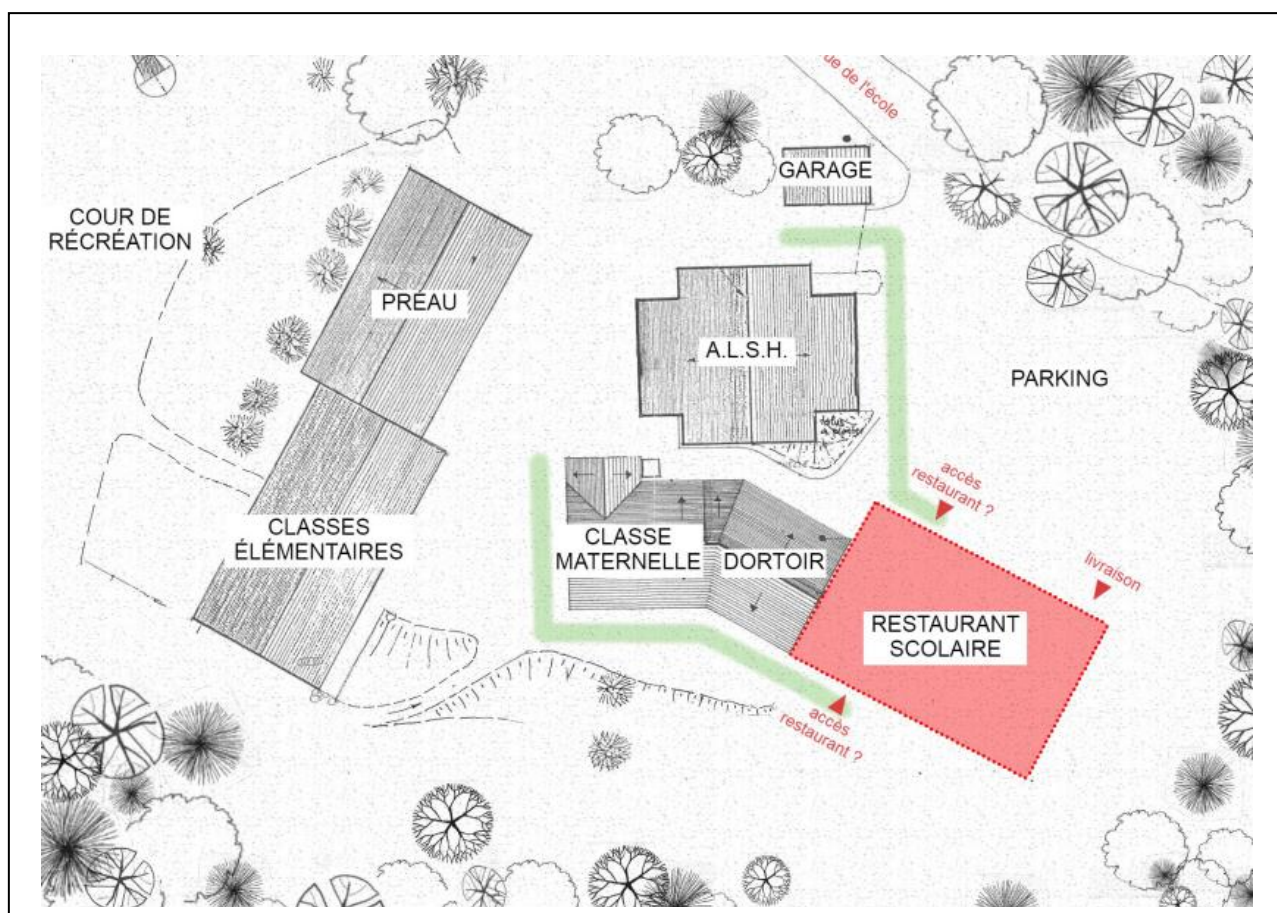
Notre école ...

le projet « Restaurant scolaire »

Notre projet de construction d'un bâtiment accueillant le centre de loisirs « Les P'tits Écureuils » et un nouveau restaurant scolaire avance lentement,entravé par une contrainte administrative interdisant les nouvelles constructions près des lisières des massifs forestiers.

Une modification du PLU, indispensable à la poursuite du projet, est en cours et devrait aboutir au printemps.

Un concours d'architecte sera lancé en janvier.



Cet automne, le Conseil municipal a décidé de phaser ce projet en deux étapes :

- Une première avec la réalisation du restaurant scolaire (2023-2024), permettant ensuite de dédier complètement l'ancien bâtiment au centre de loisirs ;
- Puis, une seconde, le centre de loisirs, lorsque les besoins deviendront indispensables.

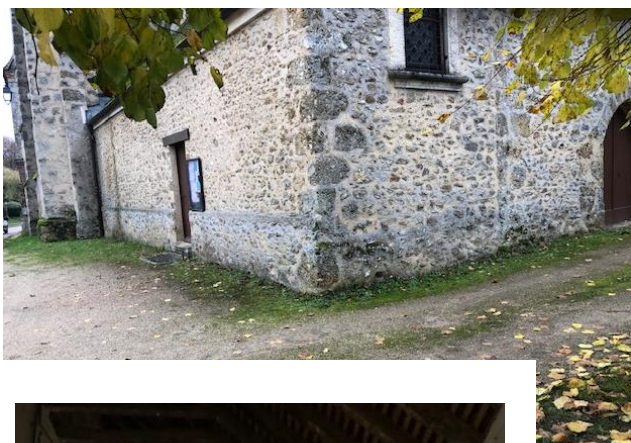


L'Église

Travaux de restauration 2023

Suite au bilan sanitaire effectué par un architecte du Patrimoine en 2018, notre projet de restauration peut désormais rentrer dans la phase active.

Le montage du dossier administratif relativement complexe, permis de construire, autorisations diverses et demandes de subventions touche à sa fin.



La restauration de l'église comprend les thèmes suivants :

- Création d'un drain périphérique des fondations de l'église ;
- Réalisation d'un pavage au-dessus de ce drainage ;
- Restauration de la voûte lambrissée du bas-côté Nord en harmonie avec celle de la nef ;
- Restauration de l'enduit du bas-côté ;
- Mise aux normes électriques et incendie ;
- Nettoyage du sol en ciment ;



Travaux terminés en juin 2024

pour le 500^{ème} anniversaire de la consécration de l'église après la restauration suite à la guerre de Cent ans



Le presbytère

Travaux de restauration

et de mise aux normes 2023

Peu de Cellibordiens connaissent le presbytère.

Cette propriété communale, située derrière l'église et le monument aux Morts, a été louée pendant 33 années à une famille qui vient de quitter La Celle-les-Bordes.



D'importants travaux doivent être entrepris afin d'entretenir ce patrimoine communal et de permettre une remise en location.

- Nettoyage du terrain
- Mise aux normes électriques
- Isolation intérieure des murs
- Menuiseries (volets)
- Mise aux normes du chauffage
- Changement des sanitaires
- Plomberie
- Peinture
- Etc ...



Des demandes de devis sont en cours pour réalisation des travaux en 2023.